



Constatation de plagiat dans une thèse - que faire ?

Par **student**, le **19/04/2009** à **20:03**

Bonjour,

En lisant une thèse de biologie soutenue en 2006 à l'université Paris 6, j'ai constaté qu'une grande partie de l'introduction correspondait au copié-collé de textes publiés dans des revues scientifiques (publiés en français) et disponible sur le net. A aucun moment il n'est signalé que le texte de cette thèse est 'tiré' de textes pré-existants ... Dans le même état d'esprit, des figures ont été copiées-collées sans signaler la source ... L'ensemble semble donc être le fruit de la réflexion de l'étudiante et donc un travail original alors qu'il n'en ait rien.

Comment signaler officiellement ce plagiat ?